



Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL

Plate-forme – 21 février 2018

Procès-verbal

Présents : Mesdames BARBEAUX, DUTRANOIT, MEYFROIDT, MINET, PESSER, SURIN.

Messieurs DE BEURME, DELMAL, FAYS, FLAGOTHIER, LECAT, SEPULCHRE.

Excusés : Mesdames DAVID, DECHIRI, DELACOLETTE, DESAINTE, WINCKEL.

Messieurs BORDON, CULOT, DELEU, DEWAILLY, DOMBRET, FERMINE, LECERF, THIRIFAY, VAN AUDENRODE.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2017

Le PV de la réunion de plateforme du 14 septembre 2017 est approuvé.

ACTUALITÉS POLITIQUES

Un projet de décret-programme porté par le Gouvernement wallon prévoit certaines modifications au décret ADL. Celles-ci sont avant tout d'ordre terminologique, ou donnent des clarifications sur le fonctionnement du dispositif. Elles concernent notamment le changement de la terminologie du « plan d'action » en « plan stratégique » afin d'être en concordance avec le PST, ainsi que des précisions sur la méthode d'indexation des subventions annuelles octroyées aux ADL (processus plus rapide).

Au niveau politique, il n'y a aucun changement prévu en ce qui concerne le dispositif ADL. Le moratoire sur les nouveaux agréments sera maintenu en 2018.

DÉFINITION DES INDICATEURS ADL (DGO6)

Le cabinet du Ministre Jeholet a demandé à ce que les ADL intègrent dans leurs rapports d'activités des indicateurs de résultat, afin d'évaluer l'opportunité des actions menées par les agents sur le terrain. L'objectif est d'avoir une idée de l'impact de l'action d'une ADL sur base de l'évolution des indicateurs. Ces derniers peuvent par ailleurs constituer un outil précieux de monitoring du territoire sur lequel une ADL est active.

En outre, l'objectif est d'avoir des indicateurs qui correspondent réellement au rôle de l'ADL, et non des indicateurs généraux qui pourraient laisser présager de la responsabilité d'une ADL sur l'un ou l'autre aspect socio-économique (ex. : si le taux d'activité économique générale baisse parce qu'une entreprise fait faillite, cela ne peut être imputé à l'ADL).

Afin d'évaluer au mieux les moyens mis en œuvre en termes de création d'emploi et de dynamisation économique, il est donc nécessaire de faire en sorte que les objectifs de l'ADL soient suffisamment bien écrits (correspondant à la méthode SMART) pour que les indicateurs soient révélateurs de l'action de l'ADL.

Les indicateurs retenus doivent encore faire l'objet d'une discussion au sein de la DGO6. La réflexion sur ces indicateurs sera intégrée au groupe de travail concernant la révision du rapport d'activités, avec l'objectif de soumettre une grille d'indicateurs à plusieurs ADL d'ici l'été dans le cadre d'une phase de test. La DGO6 reviendra vers les ADL après la mi-mars. Cette grille sera ensuite diffusée plus largement à partir du mois de septembre 2018.

À terme, cette grille d'indicateurs sera intégrée dans le plan stratégique, mais il s'agira d'un canevas flexible et adaptable par chaque ADL. Chaque ADL pourra en effet choisir les indicateurs qu'elle retient pour son territoire, en fonction des spécificités et caractéristiques socio-économiques propres à celui-ci. L'idée est également que chaque indicateur retenu soit attaché à un objectif de l'ADL.

JOURNÉE D'ÉTUDE 2017 SUR LE CODT ET LES OUTILS NUMÉRIQUES : BILAN

Fabienne Surin (UVCW) procède à un rapide bilan de la journée d'étude du 6 décembre dernier sur le Code de Développement territorial et les outils numériques. Les résultats de l'enquête de satisfaction sont globalement positifs, mais plusieurs points d'attention et d'amélioration sont mis en lumière par les agents ayant participé à la journée d'étude.

La présentation de l'outil WalOnMap a notamment été perçue comme très utile pour les agents, mais il serait intéressant d'avoir une journée de présentation plus complète, destinée à former les agents à l'utilisation de l'outil (par exemple afin de savoir comment intégrer de l'information). La DGO6 émet l'idée d'organiser une journée destinée à une formation plus approfondie de l'outil WalOnMap mais aussi de l'outil WalStat (outil précieux lors de l'élaboration d'un diagnostic et de tout plan stratégique). Cette journée pourrait se faire avec la DGO6 et l'IWEPS. L'idée est également que les ADL puissent venir avec leurs questions, après avoir testé au préalable le fonctionnement des deux outils.

DISCUSSION SUR LES THÉMATIQUES DE FORMATION 2018

Au niveau des thématiques de formation 2018, plusieurs propositions sont émises. Tout d'abord, il est proposé de changer le calendrier des formations, en organisant une première journée d'étude en mai/juin, un atelier de formation (répété 4 fois) en septembre/octobre, et une séance plénière en novembre/décembre. Le contenu des journées de formation s'articulerait comme suit :

- **MAI / JUIN : Une journée d'étude sur le PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT :** La journée d'étude sera centrée sur un travail de réflexion sur ce qui existe dans les ADL. L'objectif est de mutualiser les bonnes pratiques et outils en termes d'accompagnement. Au préalable de la journée, il sera demandé à chaque agent de préparer et d'apporter les outils éventuels qu'il utilise dans le cadre de l'accompagnement de porteurs de projets (plaquettes, documents de référence...).
- o **9h00 à 12h30 :** Travail en 4 petits groupes (de 20 à 25 agents). Dans chaque groupe, prévoir 1 agent "animateur" (et si possible en duo avec 1 agent "rapporteur"). L'objectif est de faire un état des lieux des bonnes pratiques et procédures de chaque agent lorsqu'il doit accueillir et conseiller un porteur de projet (quel qu'il soit).

- **14h00 à 16h00** : Présentation des résultats de chaque groupe par les 4 rapporteurs (20 à 30 min chacun) avec l'objectif de réaliser une première synthèse (par exemple via un mindmap) et de définir des outils communs.

Cette première synthèse sera mise en forme afin d'aboutir à la présentation d'un canevas commun lors de la journée d'étude du mois de Nov/Déc. L'important est de pouvoir dégager une méthodologie commune. A chaque ADL ensuite d'y intégrer les points de contacts ou "annuaire" propres à son territoire.

- SEPT / OCT : Un atelier de formation d'une journée (répété 4 fois) sur le PST ET LES INDICATEURS D'OBJECTIFS : Cette journée s'organisera 4 fois, en petits groupes (25 agents) et en 4 lieux distincts. Il serait important que les agents se munissent de leur plan d'actions afin de l'utiliser comme base de travail concrète sur les indicateurs.
 - **Matin** : Cadrage théorique du PST (législation, fonctionnement, enjeux, etc).
 - **Après-midi** : Travail sur les indicateurs. Atelier de co-construction entre les agents ADL afin de mettre en commun les différents indicateurs qu'ils utilisent dans le cadre de leurs missions. Cette après-midi sera aussi l'occasion de mener une réflexion sur le plan stratégique (plan d'action), puisque les indicateurs devront être reliés aux objectifs de l'ADL. Ces ateliers nécessiteront la présence d'un représentant de la DGO6 afin de vérifier que les indicateurs repris font bien partie de la grille destinée au Rapport d'activités et aux demandes d'agrément, ou à tout le moins de vérifier qu'ils correspondent bien à la philosophie retenue.
- NOV / DEC : Séance plénière :
 - **Matin** : La matinée sera consacrée d'une part à la mise en commun des indicateurs retenus par les 4 ateliers de septembre/octobre (permettant aux ADL de reformuler leurs objectifs sur une base commune), et d'autre part à la présentation du rapport d'activités simplifié par la DGO6. La DGO6 rappellera également de quelle manière il est procédé à l'évaluation des dossiers de demande d'agrément.
 - **Après-midi** : L'après-midi sera destinée à faire le point sur les résultats de la journée d'étude de mai / juin, avec l'objectif de sortir un livrable (plaquette, vade-mecum, document de suivi...) qui soit le reflet de la mutualisation et standardisation des outils des ADL dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets.

ÉLECTIONS COMMUNALES 2018 – RENOUELEMENT DE LA PLATEFORME

À la suite des élections communales qui se tiendront en octobre 2018, il est prévu de renouveler la plateforme ADL. La candidature sera ouverte à l'ensemble des agents ADL, avec l'objectif d'y intégrer également les nouveaux agents. L'objectif serait aussi d'impliquer plus largement les élus, et de les responsabiliser vis-à-vis des missions de l'ADL. L'appel à candidature ne sera cependant lancé qu'en décembre ou en janvier, avec l'objectif que la plateforme soit renouvelée pour le mois de février.

L'UVCW ne manquera pas de sensibiliser les nouveaux mandataires au rôle que jouent les ADL à l'échelon local. Dès le mois de janvier 2019, l'UVCW organisera des séances de formation/sensibilisation à l'attention spécifique des nouveaux décideurs en charge d'un mandat local : l'UVCW y abordera les points clés du fonctionnement d'une commune ainsi que les différentes missions de celle-ci et les enjeux qui y sont liés. Un point traitera naturellement du développement économique local et des ADL. À cette occasion, il sera

rappelé l'existence de la plateforme et la nécessité d'avoir des mandataires locaux qui s'impliquent vis-à-vis des ADL.

VITRINE COMMERCIALE COMMUNICATIVE 'APPETITO' (ADL Colfontaine)

Xavière Minet (ADL de Colfontaine) présente une application mobile en cours de développement par un habitant de Colfontaine. L'objectif de cette application est de permettre le développement du commerce alimentaire local tout en créant un réseau d'échange privilégié entre le client-consommateur et le commerçant.

L'application est gratuite pour les utilisateurs, elle tend à lutter contre le gaspillage alimentaire et à réduire l'empreinte écologique, ce qui la distingue des autres applications. Les commerçants disposent d'un essai gratuit de trois mois.

<http://www.laprovence.be/198199/article/2018-02-28/colfontaine-les-commerçants-envoient-leurs-promos-une-appli>

SYSTÈME ALIMENTAIRE WALLON DURABLE – PROJET DE RÉFÉRENTIEL

Le Département du Développement durable du SPW est actuellement dans un processus de co-élaboration d'une vision commune pour un **système alimentaire wallon durable**. Dans ce cadre, un projet de référentiel est à l'étude, et le SPW souhaite y associer les multiples acteurs qui sont impliqués dans le système alimentaire (entreprises, associations, pouvoirs publics, etc). Les communes, au travers de l'UVCW, sont sollicitées pour remettre un avis à ce propos, mais il serait également intéressant d'obtenir un retour de la part des ADL. Au vu de l'implication de nombre d'agents ADL dans les processus de promotion des circuits courts, des produits locaux, de consommation durable, etc, leur retour serait en effet très précieux.

Les ADL intéressées par la démarche peuvent se manifester auprès de Gwenaël Delaite, Conseillère Environnement à l'UVCW (gwenael.delaite@uvcw.be). Les documents en projet seront alors transmis par e-mail.

DIVERS

- **Subsides 2017**

Plusieurs ADL font de nouveau état de retard dans le paiement du solde des subventions 2017. La DGO6 va faire le nécessaire pour voir où en est la liquidation de ces montants.

- **Réseau wallon de développement rural (RWDR)**

Nicolas de Beurme fait le point sur le rôle et les missions du RWDR. Si certaines ADL sont intéressées par les sujets liés à l'agriculture, le RWDR constitue une mine d'info importante pour les ADL. Plusieurs appels à projet y sont d'ailleurs régulièrement lancés.

- **Inter-ADL**

Le point est fait sur les deux dernières inter-ADL, à savoir l'inter-ADL de Liège-Brabant wallon qui s'est tenue à Engis le 13 novembre 2017, et l'inter-ADL du Hainaut qui s'est tenu à Colfontaine le 22 novembre 2017.

La prochaine inter-ADL Namur-Luxembourg sera organisée à Ciney le 22 mars 2018.

Sur le format des inter-ADL, les agents présents à la plateforme sont d'avis que celles-ci ne devraient pas se limiter aux ADL de chaque province, mais qu'elles devraient être ouvertes à l'ensemble des agents. Cela permettrait en effet de renforcer la collaboration et le réseautage entre tous les agents. Par ailleurs, l'intérêt des inter-ADL n'est pas seulement d'assister à des séances d'informations ou présentations d'intervenants externes, mais également de passer en revue les différentes actualités des ADL et d'échanger sur les bonnes pratiques.

- **Agenda**

La prochaine plateforme ADL est fixée au mardi 18 septembre 2018 (9h30-12h30 au siège de l'UVCW).